



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
6 juillet 2026
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-treizième session

Genève, 14-25 septembre 2026

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED à l'appui de l'Afrique

Rapport de la Secrétaire générale de la CNUCED

Résumé

Le présent rapport rend compte des principales activités menées par la CNUCED à l'appui du développement durable en Afrique entre mai 2025 et avril 2026. Ces activités sont classées par thème, correspondant à quatre des aspirations exprimées par l'Union africaine dans l'Agenda 2063, à savoir une croissance inclusive et un développement durable, l'intégration régionale, un développement axé sur les populations, notamment les femmes et les jeunes, et l'intégration dans l'économie mondiale. Des dépenses qu'elle a engagées au titre de la coopération technique en 2025, la CNUCED a consacré 33,9 % à ces activités, ce qui représentait un montant de 19 979 521 dollars.



I. Introduction

1. En 2015, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté l'« Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons », dans lequel ils disaient aspirer à une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ; à un continent intégré, uni sur le plan politique et reposant sur les idéaux du panafricanisme et sur la vision de la renaissance de l'Afrique ; à une Afrique dont le développement est axé sur les populations et s'appuie notamment sur le potentiel des Africains, en particulier des femmes et des jeunes, et qui prend soin des enfants ; à une Afrique qui serait un acteur et un partenaire fort, uni, résilient et influent sur la scène mondiale. La CNUCED est chargée d'aider les pays africains à mener à bien l'Agenda 2063¹. Le présent rapport rend compte des principales activités menées par la CNUCED à l'appui du développement durable en Afrique entre mai 2025 et avril 2026.

II. Principales activités

A. Croissance inclusive et développement durable

2. Pendant la période considérée, la CNUCED a mené des travaux de recherche et d'analyse et des activités de coopération technique au service d'une croissance inclusive et d'un développement durable dans les pays africains.

3. **Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique – Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques.** La CNUCED a continué de faire connaître les conclusions issues de cette publication dans le cadre du dialogue international sur les politiques générales. Elle a organisé une manifestation en marge du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au cours de laquelle les participants ont examiné la manière dont les pays africains pouvaient réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs grâce au renforcement des marchés régionaux, à l'investissement dans les infrastructures numériques et à l'amélioration de la connectivité régionale et des chaînes de valeur (septembre 2025).

4. **Rapport 2025 sur les pays les moins avancés : Les services, nouvelle voie vers la transformation structurelle ?** Dans le Rapport, la CNUCED mettait en lumière le rôle croissant joué par les services dans l'économie mondiale et examinait si, et dans quelles conditions, ceux-ci pouvaient être le moteur d'une transformation structurelle dans les pays les moins avancés (PMA), dont 33 se trouvaient en Afrique. Selon elle, les services ne constituaient pas un raccourci vers le développement et ne pouvaient contribuer à la transformation que s'ils s'articulaient avec le secteur manufacturier, l'agriculture et d'autres secteurs productifs, et s'ils s'accompagnaient d'investissements dans les compétences numériques et les infrastructures. À cet égard, la CNUCED soulignait qu'il fallait agir sur plusieurs fronts : adopter des politiques commerciales et d'investissement volontaristes, renforcer la coopération régionale et mieux adapter le soutien multilatéral aux capacités d'offre des PMA.

5. **Commerce, pauvreté et inégalités.** La CNUCED a publié trois études analytiques destinées à aider les pays vulnérables à réduire la pauvreté et les inégalités. Dans son rapport intitulé *Vers un Tchad prospère et équitable : Les politiques économiques et sociales de réduction de la pauvreté et des inégalités*, elle recensait les facteurs ayant contribué à la pauvreté et examinait quelles politiques macroéconomiques, sociales et sectorielles permettraient de réduire la pauvreté et les inégalités. En coopération avec le bureau genevois de la Friedrich-Ebert-Stiftung, elle a organisé un dialogue consacré aux inégalités, à la pauvreté et au commerce en Afrique et dans les PMA. Plus de 60 décideurs venus de capitales africaines, ainsi que des représentants des missions permanentes et des experts d'organisations internationales, des représentants des syndicats et de la société civile, et des universitaires ont ainsi pu mettre en commun leurs expériences et les enseignements tirés de stratégies et mesures de réduction de la pauvreté et des inégalités (septembre 2025). Elle a aussi organisé un webinaire sur le handicap et la pauvreté en Afrique, auquel ont participé

¹ TD/561/Add.2, par. 80.78.

plus de 80 personnes (dont 59 % de femmes), parmi lesquelles des décideurs, des représentants de la société civile, des universitaires et des personnes handicapées (mars 2026). Enfin, elle a dispensé un cours consacré aux principaux enjeux économiques et de développement à l'échelle internationale. Le cours visait à aider les représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'OMC à mieux comprendre la pauvreté dans les pays en développement, notamment ses évolutions, ses causes et les choix de politique publique (mars 2026).

6. **Profils de vulnérabilité.** Afin de valider le profil de vulnérabilité de Djibouti, la CNUCED a organisé un atelier national auquel 56 participants (dont 17 femmes) issus des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire ont pris part (mai 2025). Elle a engagé des missions préparatoires pour l'établissement des profils de vulnérabilité de la République-Unie de Tanzanie (septembre 2025) et de l'Ouganda (29 septembre-1^{er} octobre 2025), pays qui satisfaisaient tous deux aux critères de sortie de la catégorie des PMA d'après l'examen triennal de 2024. Ces missions ont marqué le lancement officiel de l'évaluation des vulnérabilités et ont permis d'informer les autorités nationales des conditions de reclassement. Lors d'un atelier national consacré au renforcement de la résilience commerciale, coorganisé à Kigali par le Ministère rwandais du commerce et de l'industrie et le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la CNUCED a présenté un exposé sur les vulnérabilités et les ouvertures commerciales auxquelles le Rwanda pouvait s'attendre après son éventuelle sortie de la catégorie des PMA (septembre 2025).

7. **Aide au reclassement des PMA.** Dans le cadre d'un projet du Compte pour le développement et destiné à aider les pays africains et asiatiques remplissant les conditions préalables à progresser dans la transformation structurelle de leur économie afin de sortir de la catégorie des PMA et de réussir leur reclassement (2023-2026), la CNUCED, en collaboration avec les autorités zambiennes et sénégalaises, a organisé deux ateliers de formation, un à Lusaka (mai 2025) et un à Dakar (septembre 2025). Ces ateliers ont réuni 20 participants dans chacun des deux pays (dont respectivement 6 et 7 femmes) et se fondaient sur un manuel de formation que la CNUCED avait élaboré et mis à jour en 2024-2025. La CNUCED a élaboré, pour chacun des deux pays, un profil de politique industrielle, mené des consultations avec les autorités sénégalaises sur un projet de stratégie de transition sans heurt et sur la manière d'optimiser le recours aux mesures internationales d'appui pendant les périodes précédant et suivant le reclassement et, pendant trois mois en 2025, fourni des services consultatifs à la Zambie sur des questions de politique industrielle. Par ailleurs, elle a dispensé une formation consacrée aux principaux enjeux économiques et de développement à l'échelle internationale. Destinée aux représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'OMC, la formation portait sur les perspectives économiques et sociales des PMA et a donné lieu à des débats sur les conditions de reclassement, le traitement spécial et différencié, les profils de vulnérabilité ainsi que le financement et les stratégies permettant de surmonter les obstacles structurels au développement (décembre 2025).

8. **Évaluations du déficit de capacités productives nationales.** La CNUCED a évalué le déficit des capacités productives au Zimbabwe et défini un programme global pour le développement de ces capacités, validé au cours d'un atelier national (mai 2025). Elle a en outre préparé une évaluation des capacités productives de la République démocratique du Congo et organisé des ateliers sur le renforcement de ces capacités et le recours à l'indice correspondant ; elle a aussi conduit des activités de sensibilisation aux stratégies de développement des capacités productives (mars 2026). En collaboration avec la Commission du courant de Benguela et le Programme des Nations Unies pour le développement, elle travaille à la mise en œuvre du projet du Fonds pour l'environnement mondial visant à faire en sorte que l'économie bleue tienne compte des changements climatiques dans la région du grand écosystème marin du courant de Benguela, qui concerne l'Afrique du Sud, l'Angola et la Namibie. À la suite de l'atelier de démarrage organisé en Namibie (novembre 2025), la CNUCED a lancé une étude sur les produits de l'économie bleue de chacun des pays concernés qui sont susceptibles de générer de la valeur ajoutée, de favoriser l'inclusion et d'être exportés, et a entrepris de recenser les mécanismes de certification indépendants pertinents ainsi que les solutions de financement adaptées à l'économie bleue. Elle a par

ailleurs mis au point un programme de formation sur la création de valeur ajoutée dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Angola et mis la dernière main à un projet d'étude sur les mesures non tarifaires auxquelles certaines exportations de produits agricoles du Mozambique sont soumises.

9. **Produits de base et développement.** Dans le cadre d'un projet financé par le Japon et consacré aux minéraux critiques pour la transition énergétique, qui vise à mener une évaluation rapide de la capacité de diversification et de création de valeur ajoutée en Afrique australe, la CNUCED a réalisé des études à Madagascar, en Namibie et en Zambie afin d'identifier des pistes de valorisation et de diversification économique autour de ces minéraux. Les études ont permis de recenser, pour chacun de ces pays, plus de 250 possibilités de diversification dans pas moins de 10 secteurs, dont 39 au moins étaient directement liées à des minéraux critiques pour la transition énergétique. Présentées lors de consultations nationales et d'ateliers techniques, ces études ont contribué à la définition de mesures prioritaires dans les domaines de la politique industrielle, de la promotion de l'investissement et du développement des chaînes de valeur. La CNUCED a participé à une consultation internationale sur la transition énergétique, les minéraux critiques et la transformation économique structurelle en Afrique, organisée à Accra par Friends of Lake Turkana, Southern African Resources Watch et Third World Network Africa (décembre 2025). Elle a examiné comment le secteur minier pouvait servir de moteur au développement d'activités dans d'autres secteurs, notamment les services et l'industrie manufacturière. Elle a par ailleurs participé au groupe de travail chargé de la création d'un mécanisme de constitution de stocks alimentaires pour les pays les moins avancés, dirigé par le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et a notamment fourni des conseils techniques lors d'une réunion d'experts dont l'objectif était d'examiner les besoins opérationnels, les cadres de gouvernance et les cadres institutionnels, ainsi que les modèles de financement et les systèmes logistiques (février 2026).

10. **Concurrence et protection du consommateur.** Depuis 2019, grâce au soutien financier du Portugal, la CNUCED aide l'Angola, Cabo Verde, la Guinée-Bissau, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe dans le cadre d'un projet de coopération technique axé sur l'assistance technique et le renforcement des capacités en matière de concurrence et de protection du consommateur, pour les pays en développement africains lusophones et le Timor-Oriental. Elle a organisé un webinaire consacré au droit de la concurrence, qui portait notamment sur les difficultés rencontrées dans les juridictions moins expérimentées, la concurrence dans l'économie numérique et la coopération entre les autorités de la concurrence de la région (septembre 2025). Elle a également organisé un autre webinaire sur la protection du consommateur, au cours duquel des représentants de ministères, d'organismes de protection du consommateur, d'organismes de réglementation et d'associations de consommateurs ont eu l'occasion d'échanger leurs expériences en matière de renforcement des connaissances des consommateurs et d'élaboration de stratégies de communication adaptées aux réalités locales (septembre 2025). La CNUCED a fourni des services consultatifs à l'autorité de la concurrence récemment créée à Cabo Verde et accompagné la Guinée-Bissau dans ses efforts de développement institutionnel. Le projet a contribué à la conclusion de nouveaux accords bilatéraux de collaboration entre les autorités de la concurrence de l'Angola, du Brésil, de Cabo Verde, du Mozambique et du Portugal. La proportion de femmes parmi les participants est passée de 30 à 50 %, voire 55 %, signe d'une progression vers une représentation équilibrée des genres. En outre, les bénéficiaires n'ont cessé de souligner combien l'assistance technique était précieuse. Dans le cadre de ce projet, la CNUCED a mené en 2025 un examen collégial volontaire du droit et de la politique de la protection du consommateur de l'Angola, dont les conclusions et recommandations ont été examinées lors de la neuvième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (juillet 2025). Ces résultats ont ensuite été diffusés à Luanda auprès des autorités, des associations de consommateurs et des associations professionnelles, des chambres de commerce, des milieux universitaires et des médias, notamment grâce à une émission de radio diffusée en direct, dont l'objectif était de mieux faire connaître la protection des consommateurs en tant qu'enjeu de développement (octobre 2025).

11. **Programme de promotion de la durabilité des activités manufacturières et de lutte contre la pollution (Sustainable Manufacturing and Environmental Pollution Programme).** Dans le cadre de ce programme, financé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la CNUCED a concouru à l'élaboration d'un projet de loi sur les plastiques à usage unique, actuellement examiné par l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est. Afin de promouvoir les échanges Sud-Sud, l'investissement et le transfert de technologies selon des modalités arrêtées d'un commun accord, elle a appuyé la participation d'entrepreneurs ghanéens et kényans à un atelier sur la bioéconomie, dont elle était coorganisatrice avec Chatham House et qui s'est tenu à São Paulo (Brésil) en marge de l'édition 2025 du Forum mondial de l'économie circulaire. À cette occasion, les entrepreneurs ont rencontré des acteurs du secteur pour échanger des informations sur la production de fibres d'ananas et sur des solutions de substitution au plastique dans l'agriculture. La CNUCED a organisé à Nairobi un colloque consacré aux fibres naturelles en Afrique de l'Est, qui réunissait les principaux producteurs, acheteurs et acteurs du secteur de la région dans le but de dynamiser la collaboration et l'investissement (octobre 2025). Cette initiative a donné lieu à la compilation d'un répertoire régional des acteurs concernés et à la création d'un forum sur les fibres naturelles en Afrique de l'Est. La CNUCED a publié un rapport dans lequel elle analyse, par secteur, les débouchés et enjeux liés à la substitution du plastique dans les pays en développement, en s'appuyant sur les cas du Ghana, du Kenya et du Nigéria, ainsi qu'un autre rapport consacré aux solutions issues des connaissances traditionnelles, dans lequel elle s'intéresse notamment au rôle que pourraient jouer les filtres à eau par gravité dans la réduction des plastiques à usage unique en Afrique subsaharienne.
12. **Stratégies d'exportation vertes.** Dans le cadre d'un projet du Compte pour le développement axé sur des actions climatiques novatrices destinées à accélérer l'industrialisation verte en Afrique australe, la CNUCED, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, accompagne l'Afrique du Sud, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe dans le déploiement de politiques relatives à l'économie verte en faveur d'une industrialisation inclusive et durable. Il est notamment prévu d'élaborer quatre études régionales portant sur la transition vers les énergies vertes, sur les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et l'économie circulaire, sur les énergies renouvelables et sur l'innovation, et d'organiser des ateliers dans chaque pays participant au projet. La CNUCED a poursuivi ses travaux visant à appuyer le recours au guide à l'intention des décideurs intitulé *Trade policies to advance national climate plans* (Des politiques commerciales au service des plans nationaux de lutte contre les changements climatiques) et a organisé au Sénégal une consultation technique sur le rôle moteur du commerce dans l'action climatique (février 2026). Elle a permis à 40 décideurs gambiens de suivre un programme d'apprentissage en ligne consacré à la manière dont le commerce pouvait être mis au service de la réalisation des objectifs nationaux en matière de climat et de développement. Le programme était dispensé en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique et d'autres organismes internationaux (7 novembre-16 décembre 2025). Enfin, la CNUCED a commencé à élaborer un rapport de diagnostic sur la sécurité alimentaire, le commerce et les changements climatiques dans la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.
13. **Au-delà du produit intérieur brut (PIB).** La CNUCED apporte une contribution essentielle à l'initiative « Au-delà du PIB » menée par le Département des affaires économiques et sociales, visant à élaborer des indicateurs autres que le PIB aux fins de la mesure du bien-être, de la durabilité et de l'inclusivité. Le Sénégal compte parmi les pays pressentis pour les activités pilotes qui seront menées au niveau national. Organisée en marge de la seizième session de la CNUCED (octobre 2025), une manifestation a permis d'associer les États membres africains aux travaux relatifs à ce nouveau cadre d'indicateurs, qui a ensuite été arrêté lors d'une réunion d'experts (janvier 2026).
14. **Évaluations de l'état de préparation au commerce électronique.** La CNUCED a réalisé une évaluation concernant le Zimbabwe, qu'elle a présentée lors d'un événement de lancement qui a réuni 65 participants ; elle a ensuite organisé une table ronde avec des partenaires de développement afin de donner une impulsion à la mise en œuvre (mai 2025). Le Gouvernement zimbabwéen a sollicité son aide aux fins de l'élaboration d'une stratégie nationale en faveur du commerce électronique et de la prise en main de l'outil Web de suivi

des réformes dans le domaine du commerce électronique. En Gambie, la CNUCED a appuyé le Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi dans l'examen de la législation nationale au regard de la version actuelle du projet d'accord sur le commerce électronique issu de l'initiative conjointe sur le commerce électronique ; les conclusions de cet examen ont été validées lors de réunions bilatérales organisées à Banjul avec des parties prenantes issues des secteurs public et privé (novembre 2025)².

15. Stratégies en faveur du commerce électronique et appui à leur mise en œuvre. La CNUCED aide les pays africains à élaborer des stratégies nationales en faveur du commerce électronique, afin que celui-ci contribue à la réalisation des objectifs de développement. Les stratégies ainsi développées au Ghana et en Mauritanie ont ensuite été validées au cours d'ateliers nationaux (juin et octobre 2025, respectivement). Au Ghana, le comité national du commerce électronique, composé de 26 membres issus du secteur public, du secteur privé et du monde universitaire, a examiné les modalités de mise en œuvre de la stratégie avant de solliciter l'appui de donateurs (novembre 2025). En Mauritanie, la stratégie a été officiellement lancée à Nouakchott (avril 2026), puis des réunions ont été organisées dans l'objectif de mobiliser un soutien technique et financier aux fins de sa mise en œuvre. En Tunisie, s'appuyant sur l'évaluation du commerce électronique et le plan d'action y relatif élaboré en 2021, la CNUCED aide le Ministère du commerce et du développement des exportations à élaborer une stratégie nationale en faveur du commerce électronique ; des réunions de planification préliminaires ont permis aux autorités d'arrêter leurs priorités stratégiques (31 mars-2 avril 2026). La CNUCED a continué d'aider des pays à entreprendre des réformes dans le domaine de l'économie numérique notamment grâce à l'outil de suivi des réformes dans le commerce électronique. À cet égard, elle a organisé, au Kenya, une session de formation à l'utilisation de cet outil à l'intention du comité chargé de la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur du commerce électronique (novembre 2025) et dispensé, au Nigéria, d'abord à Lagos (juillet 2025) puis à Abuja (novembre 2025), une formation à l'utilisation du même outil à des responsables de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest participant à la mise en œuvre de la stratégie régionale en faveur du commerce électronique.

16. Science, technologie et innovation. Dans le cadre du projet « Des parcs scientifiques, technologiques et d'innovation pour un développement durable : faire mieux connaître les politiques et les pratiques dans certains pays d'Asie et d'Afrique », financé par le Fonds subsidiaire à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et exécuté avec la Chine, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique et les bureaux des coordonnateurs résidents dans les pays bénéficiaires, la CNUCED continue de fournir un appui au Ghana et au Mozambique. Elle a organisé un atelier multipartite consacré à la feuille de route pour le développement de parcs scientifiques, technologiques et d'innovation au Ghana (août 2025). Elle a lancé un réseau d'experts de ces parcs, qui compte notamment trois experts africains (octobre 2025), et organisé une session pilote d'un cours en ligne consacré aux politiques et pratiques en la matière (février 2026). Elle a publié trois notes techniques consacrées au renforcement des parcs scientifiques, technologiques et d'innovation, et formulé des orientations pour les politiques et les cadres institutionnels correspondants. Elle poursuit la mise en œuvre du programme de coopération « Crop Watch », auquel l'Académie chinoise des sciences apporte son expertise technologique, et aide 14 pays africains³ à utiliser les données satellitaires pour surveiller l'état des cultures. Le Nigéria se sert notamment de ces données pour établir des bulletins trimestriels sur l'état des cultures qui lui permettent d'orienter sa politique agricole ; depuis 2025, il les utilise également pour repérer les cultures prioritaires dans les chaînes de valeur agricoles et cibler l'appui en faveur des agricultrices. La CNUCED a dispensé une formation en ligne consacrée aux politiques et aux pratiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation, qui comptait 91 inscrits (dont 40 femmes) issus de 26 pays africains (octobre 2025-février 2026). Enfin, en tant que co-coordinatrice du volet « renforcement des capacités » des travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des

² Voir le document en date du 26 juillet 2024, disponible à l'adresse suivante : https://www.wto.org/english/tratop_e/ecom_e/joint_statement_e.htm.

³ Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Maurice, Niger, Nigéria, Sénégal, Zambie, Zimbabwe.

Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, elle a coorganisé une formation en ligne axée sur les politiques et moyens d'action relevant de la science, de la technologie et de l'innovation susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Afrique ; la formation a compté 208 participants (dont 92 femmes) issus de 35 pays africains (mai 2025).

17. **Statistiques relatives à l'économie numérique.** La CNUCED, le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et l'OMC ont organisé, à Nairobi, un atelier régional consacré à l'amélioration de la disponibilité des statistiques relatives à l'économie numérique, auquel ont participé 30 personnes (dont 16 femmes) issues de 16 pays membres du Marché commun (décembre 2025).

18. **Investissements dans la santé.** La CNUCED a publié un rapport sur l'investissement dans la production pharmaceutique locale en Afrique et a participé au troisième Forum mondial sur la production locale organisé par l'Organisation mondiale de la Santé ainsi qu'à la première Conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé en Afrique, autant d'activités qui ont permis de mettre en évidence des solutions de financement et d'investissement servant à développer la fabrication de médicaments. Elle a travaillé avec l'Organisation africaine des zones économiques à la mise sur pied d'un webinaire présentant les conclusions du rapport *Attracting Pharmaceutical Manufacturing to Africa's Special Economic Zones* (Attirer la production pharmaceutique dans les zones économiques spéciales africaines). Elle a donné une conférence à l'African Special Economic Zones Academy, consacrée aux stratégies d'investissement dans le secteur pharmaceutique. Elle a par ailleurs apporté son expertise technique à l'élaboration d'une note d'orientation publiée par l'Organisation africaine des zones économiques et a participé à la réunion annuelle de cette dernière. Ces interventions ont contribué à mieux faire connaître les stratégies visant à attirer les investissements dans le secteur de la fabrication de médicaments.

19. **Promotion de l'investissement.** Dans le cadre d'un projet du Compte pour le développement destiné à attirer les financements et les investissements pour la transition énergétique en Afrique, la CNUCED s'est associée à la Commission éthiopienne de l'investissement et à l'Office namibien de promotion et de développement de l'investissement pour organiser des ateliers sur la bancabilité des projets en faveur de la transition énergétique. Les 75 participants, à savoir des représentants d'organismes d'investissement, d'organismes de réglementation, d'institutions de financement du développement et du secteur privé, se sont dans l'ensemble déclarés hautement satisfaits des ateliers et les ont jugés très pertinents pour leurs travaux (décembre 2025). La CNUCED, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, a élaboré des modules de formation sur la bancabilité des projets et a participé à la Foire de l'investissement en faveur des objectifs de développement durable, organisée dans le cadre de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (30 juin-3 juillet 2025). À cette occasion, les pays ayant bénéficié de son appui ont pu présenter des projets en faveur de la transition énergétique à des investisseurs potentiels. Dans le cadre du projet du Compte pour le développement, la CNUCED a aidé l'Éthiopie, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie à présenter des projets d'investissement lors de la Future Investment Conference 2025, qui s'est tenue à Xiamen (Chine) (septembre 2025). Une formation sur la bancabilité des projets de transition énergétique a été dispensée au Malawi (février 2026) et aux Seychelles (avril 2026). La CNUCED a contribué au Forum régional africain pour le développement durable (avril 2026). Au titre du Cadre intégré renforcé, un programme de renforcement des capacités destiné aux organismes de promotion de l'investissement des PMA, la CNUCED a contribué à l'atelier annuel de formation d'une semaine, organisé conjointement par quatre entités⁴. L'atelier, auquel ont participé 26 responsables de la promotion de l'investissement (dont 12 femmes) issus de 21 pays et de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, comportait des modules

⁴ Organisation internationale du Travail, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et World Association of Investment Promotion Agencies.

consacrés à la facilitation de l'investissement en faveur de la transition énergétique, aux mécanismes de transmission, aux investissements étrangers directs et aux politiques de développement durable, ainsi qu'à l'évaluation de la bancabilité des projets (mai 2025). La CNUCED et le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe ont organisé un webinaire portant sur les principaux leviers permettant d'attirer des investissements durables, à savoir la perception des risques, les mécanismes d'atténuation des risques et l'image de marque nationale. Le webinaire a réuni 120 participants (dont 33 % de femmes) issus d'organismes des États membres du Marché commun chargés du commerce, du développement économique, des finances, de l'investissement et du tourisme. Parmi les répondants à l'enquête réalisée après le webinaire, 88 % ont jugé celui-ci utile ou très utile (novembre 2025).

20. **Entrepreneuriat.** Dans le cadre de ses travaux relatifs au renforcement de l'entrepreneuriat en Afrique, la CNUCED a collaboré avec Learn Logistics, une initiative de la Kühne Foundation, et des centres Empretec locaux à l'organisation de deux ateliers de cinq jours (Logi Hub Pre-Accelerator) en Ouganda et en Afrique du Sud (décembre 2025). Ces ateliers visaient à renforcer les capacités des entrepreneurs s'agissant de la logistique intelligente et des plateformes collaboratives. Ils ont favorisé l'apprentissage entre pairs grâce à la participation d'anciens bénéficiaires africains du programme de bourses de la CNUCED pour les entrepreneurs du secteur numérique, qui ont apporté leur contribution en tant que mentors, intervenants et membres du jury chargé d'évaluer les présentations. Dans le prolongement de ces ateliers, une formation sera proposée sur la plateforme « Square for Global Goals » mise en place dans le cadre du programme Empretec, l'objectif étant d'aider les entreprises du secteur de la logistique à intégrer des solutions d'intelligence artificielle dans leurs modèles économiques.

21. **Comptabilité et publication.** Le Partenariat régional africain pour la promotion de la durabilité et la publication d'informations relatives aux ODD est un mécanisme continental d'échange de connaissances entre pays et organisations internationales bénéficiant de l'appui de la CNUCED, qui comptait 66 membres issus de 31 pays en 2025. La CNUCED a dispensé une formation sur la plateforme en ligne afin de renforcer les capacités des membres en matière de publication d'informations (avril 2025). Le Partenariat régional et le Conseil des normes internationales de déontologie comptable ont coorganisé un webinaire visant à présenter les nouvelles normes de déontologie relatives à la publication et à la vérification d'informations sur la durabilité (mai 2025). Le Partenariat régional a en outre organisé un atelier régional en ligne consacré aux meilleures pratiques en matière d'adoption des normes internationales d'information sur la durabilité, auquel ont participé des experts du Conseil international des normes de durabilité, de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires et de la Fédération panafricaine des comptables (octobre 2025).

22. **Facilitation des affaires.** Les plateformes d'administration en ligne de la CNUCED facilitent le commerce et l'investissement en ce qu'elles concourent à simplifier et à automatiser les procédures administratives. Au cours de la période considérée, l'Angola, le Bénin, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, le Mali, le Nigéria et le Zimbabwe ont bénéficié de ces plateformes.

23. **Climat et développement.** La CNUCED, en collaboration avec la présidence du Groupe des 77 et de la Chine à Genève, a organisé à Rome deux ateliers à l'intention des négociateurs des pays en développement chargés des questions relatives au financement de l'action climatique (septembre 2025), en amont de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de la Gambie, du Mali, de la Namibie, de la Tunisie et du Zimbabwe ont participé à au moins l'un des deux ateliers. La CNUCED a aidé des négociateurs de pays africains à intervenir dans différents volets des négociations à la trentième session de la Conférence des Parties.

24. **Dettes et financement du développement.** La CNUCED a assuré le secrétariat technique du Groupe d'experts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies chargé de la question de la dette, qui a formulé 11 propositions visant à apporter des réponses à la crise de la dette et à débloquer des financements en faveur du développement, dont la plateforme des pays emprunteurs, lancée à Washington (avril 2026). Elle a organisé, à Lusaka, un atelier qui a réuni 30 décideurs éthiopiens et zambiens autour de questions

concernant la restructuration de la dette au titre du Cadre commun du Groupe des 20 (28 juillet-1^{er} août 2025). Elle a également organisé un atelier consacré aux notes souveraines et à la communication avec les marchés, dont l'objectif était de faciliter les échanges sur les stratégies de dialogue avec les marchés entre responsables de l'administration de la dette et responsables des relations avec les investisseurs du Brésil et de la Zambie (décembre 2025). Elle a apporté son soutien à la présidence du Groupe des 20 (Afrique du Sud). Elle a achevé l'exécution d'un projet du Compte pour le développement concernant la mobilisation des ressources financières extérieures en faveur d'un développement plus vert, plus équitable et plus durable dans certains petits États insulaires en développement vulnérables d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes après la pandémie de COVID-19, dont Cabo Verde et les Comores ont bénéficié, chacun ayant été doté d'une stratégie nationale de financement extérieur, assortie d'une feuille de route visant à en faciliter la mise en œuvre et examinée au cours d'ateliers nationaux et régionaux (décembre 2025).

25. **Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE).** En 2025, le Soudan du Sud a adopté la version 7 du SYGADE, une adoption qui a porté à 27 le nombre de pays africains utilisant le système⁵. Le SYGADE permet notamment d'assurer l'enregistrement et le suivi de la dette, de gérer les risques opérationnels, de publier des informations et de procéder à des analyses. Le programme SYGADE a permis à 350 responsables africains de la gestion de la dette (dont plus de 30 % de femmes) de suivre pas moins de 50 formations et de renforcer leurs capacités concernant l'utilisation et la maintenance du logiciel, la validation des données relatives à la dette, l'établissement de statistiques sur la dette, l'analyse du portefeuille de la dette, la mise en place de procédures administratives efficaces et l'intégration du SYGADE aux systèmes d'information sur la gestion des finances publiques. Grâce à ce programme, pendant la période considérée, 89 % des pays africains utilisateurs disposaient de données complètes sur la dette extérieure des administrations publiques centrales et 62 % de données complètes sur la dette intérieure ; 93 % ont transmis des informations à la base de données du Système de notification de la dette de la Banque mondiale.

B. Intégration régionale

26. Pendant la période considérée, la CNUCED a aidé les pays africains à faire de l'intégration régionale un instrument du développement durable en s'appuyant sur l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et sur des accords infrarégionaux.

27. **Intégrer les PME dans les chaînes de valeur régionales.** Dans le cadre d'un projet financé au titre du Fonds subsidiaire à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et destiné à aider les pays africains vulnérables à adopter des mesures incitatives et des instruments novateurs permettant aux petites et moyennes entreprises de participer davantage aux chaînes de valeur régionales, la CNUCED a élaboré des études d'impact nationales. Elle y recensait des secteurs prioritaires susceptibles de permettre la modernisation des petites et moyennes entreprises et leur intégration dans les chaînes de valeur régionales. Ces études ont été validées lors d'ateliers nationaux organisés au Bénin, au Burundi, en Ouganda et en République centrafricaine. Dans deux rapports analytiques, la CNUCED a mis en évidence les possibilités qui s'offraient aux petites et moyennes entreprises dans les secteurs de la pêche et de l'économie bleue à Cabo Verde, et dans l'agro-industrie, le textile et les services logistiques au Togo. S'appuyant sur ces rapports, elle a organisé des activités de renforcement des capacités en collaboration avec les autorités nationales. Ainsi, au Cabo Verde, un atelier de formation destiné aux petites entreprises du secteur de la pêche s'est tenu à Mindelo : il était consacré à l'entrepreneuriat, aux règles d'homologation, à l'accès au financement et aux débouchés sur les marchés régionaux (novembre 2025). De même, des petites et moyennes entreprises béninoises et togolaises ont suivi un programme de formation régional à Cotonou (Bénin), organisé en partenariat avec

⁵ Algérie, Angola, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Guinée équatoriale, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

le programme Empretec. Le programme portait sur des questions relatives aux normes de qualité, à l'homologation, à l'entrepreneuriat et à l'accès aux marchés régionaux relevant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Zce (mars 2026).

28. **Solutions financières et numériques novatrices destinées aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises.** La CNUCED a publié un rapport intitulé *Leveraging digital technologies for microenterprises and small and medium-sized enterprises' integration into regional value and supply chains: The cases of Ethiopia, Malawi, the United Republic of Tanzania and Uganda* (Mettre les technologies numériques au service de l'intégration des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement régionales : les cas de l'Éthiopie, du Malawi, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie), fondé sur des travaux de recherche menés en collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (octobre 2025). Elle a publié un autre rapport intitulé *Unlocking growth: Determinants of supply chain finance in African markets* (Libérer la croissance : les facteurs déterminants du financement de la chaîne d'approvisionnement sur les marchés africains). Elle y analyse les tendances en matière de financement de la chaîne d'approvisionnement observées dans 31 pays, examine des instruments tels que le crédit commercial, l'affacturage et les plateformes de finance numérique, et formule des recommandations destinées à renforcer les cadres réglementaires, à promouvoir les solutions financières numériques et à tirer parti du financement de la chaîne d'approvisionnement, l'objectif étant de rendre le commerce régional plus résilient (décembre 2025). La CNUCED a contribué à un atelier de renforcement des capacités consacré à l'utilisation des technologies numériques dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui visait à stimuler le commerce intra-africain et le développement de chaînes de valeur régionales. L'atelier, qui s'est tenu à Addis-Abeba, était coorganisé par la Commission économique pour l'Afrique et TradeMark Africa (novembre 2025). Elle a par ailleurs participé au lancement de la branche africaine du Forum sur le financement des petites et moyennes entreprises et, à cette occasion, a pris part à des échanges concernant l'augmentation des volumes de financement, la promotion de solutions financières novatrices et le renforcement de l'écosystème permettant l'accès des entreprises en question au financement dans la région (décembre 2025).

29. **Améliorer la mesure du commerce transfrontière informel.** L'application mobile « My Africa Cross-Border Trade Assistant », que la CNUCED a développée avec le Centre international de calcul en vue d'améliorer la collecte et l'analyse des données relatives au commerce transfrontière informel, a été présentée à sa seizième session. Elle a fait l'objet d'un essai pilote à cinq points de passage de la frontière béninoise, qui a permis de démontrer sa faisabilité opérationnelle et de mettre en évidence des problèmes techniques liés à la connectivité et au classement des produits, auxquels il sera remédié lors des prochaines améliorations (décembre 2025). D'autres essais pilotes ont été menés au Togo en collaboration avec l'institut national de statistique (mars 2026). Un module permettant aux petites et moyennes entreprises de créer un profil, d'enregistrer leurs transactions et d'accéder à des informations de marché est en cours de développement.

30. **Mesures non tarifaires.** La CNUCED a continué de renforcer la transparence réglementaire dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. La collecte de données a été menée à bonne fin en Afrique du Sud, au Ghana, au Malawi, au Nigéria et au Zimbabwe, ce qui porte le nombre de pays africains dans lesquels des données ont été recueillies à 35. Il s'agit là de l'inventaire le plus complet des mesures non tarifaires jamais réalisé à ce jour en Afrique, une base essentielle au renforcement de la transparence, à la réduction des asymétries d'information et à la création de conditions commerciales plus prévisibles. La CNUCED poursuit sa collaboration avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine en vue de concrétiser les engagements pris en matière de transparence, de réduire les coûts commerciaux et de consolider les chaînes de valeur régionales.

31. **Mécanisme en ligne de suivi, de signalement et de suppression des obstacles non tarifaires.** Le mécanisme de la Zone de libre-échange continentale africaine a continué de produire des résultats au bénéfice des opérateurs et des administrations nationales : avec l'assistance de la CNUCED, 18 cas d'obstacles non tarifaires ont été résolus, ce qui confirme que le mécanisme est de plus en plus efficace pour lever rapidement les obstacles au

commerce intra-africain. Il a en outre permis de signaler 19 nouveaux obstacles non tarifaires, signe qu'il est mieux compris et qu'il inspire davantage confiance, une évolution favorisée par les activités de communication et de sensibilisation ciblées que mènent conjointement la CNUCED, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine et les autorités nationales. Le nombre d'utilisateurs inscrits est passé de 1 408 à 1 942, soit la plus forte hausse annuelle enregistrée depuis le lancement de la plateforme. Le mécanisme gagne donc du terrain auprès du secteur privé en ce qu'il contribue à instaurer des conditions commerciales plus transparentes et plus prévisibles sur l'ensemble du continent.

32. Renforcer le rôle des parlements dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans le cadre du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe, la CNUCED a contribué à l'organisation d'une session de formation en ligne axée sur le renforcement des capacités des parlementaires de la région de la Communauté (novembre 2025-avril 2026).

C. Développement axé sur les populations, notamment les femmes et les jeunes

33. Pendant la période considérée, la CNUCED a appuyé un développement axé sur les populations, notamment les femmes et les jeunes, dans les pays africains.

34. Soutien aux entreprises dirigées par des femmes et par des jeunes. Dans le cadre des coalitions stratégiques et thématiques relevant de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique, la CNUCED a contribué à mettre sur pied une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement. L'initiative vise à stimuler la transformation structurelle du continent grâce aux chaînes de valeur régionales et à intégrer davantage les jeunes, les femmes, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises aux marchés, notamment dans la Zone de libre-échange continentale africaine. Elle entend à cet effet appuyer la participation des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes à des chaînes de valeur prioritaires, en particulier dans les secteurs des systèmes agroalimentaires, des minéraux critiques et de l'industrie manufacturière verte, contribuant ainsi au développement d'écosystèmes de production régionaux intégrés en Afrique (février 2026).

35. Initiative e-Trade for Women. Depuis le lancement de l'initiative e-Trade for Women en 2019, les entrepreneuses africaines du secteur numérique ont été plus de 140 à suivre les sept classes de maître organisées à leur intention en collaboration avec des ambassadrices de l'initiative. Lors d'un atelier organisé à Lagos (Nigéria), des représentants des ministères du commerce des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, des représentants du secteur privé, des experts du commerce électronique et des partenaires de développement, ainsi que 10 entrepreneuses du numérique originaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Sénégal et du Togo, ont examiné les implications de la stratégie de commerce électronique de la Communauté pour le secteur privé et formulé des recommandations visant à accroître la participation des femmes au commerce numérique (juillet 2025). Dix-sept entrepreneuses issues des réseaux eTrade for Women et originaires du Bénin, du Cameroun, du Kenya, du Mali, du Nigéria et de l'Ouganda ont participé à un atelier de quatorze jours consacré au renforcement des capacités des entrepreneuses dans les domaines du commerce électronique et de l'économie numérique, organisé en collaboration avec le Ministère chinois du commerce et l'Academy for International Business Officials. Les participantes ont pu mieux appréhender l'évolution rapide du paysage numérique et de l'intelligence artificielle en Chine grâce à des sessions d'échange avec 15 entreprises de premier plan, à des visites sur le terrain et à des rencontres avec des dirigeantes de haut niveau, ainsi qu'à leur participation au quatrième Salon mondial du commerce numérique (septembre 2025). Dans le rapport *Breaking Down Barriers for Women Digital Entrepreneurs: Insights from Africa* (Éliminer les obstacles pour les entrepreneuses du numérique : le cas de l'Afrique), la CNUCED mettait en lumière, à partir d'enquêtes menées auprès de 94 entrepreneuses issues de 33 pays en développement et de 33 entretiens avec des fondatrices d'entreprises dans 13 pays d'Afrique subsaharienne, de nouveaux éléments concernant les difficultés que rencontraient les entrepreneuses du

numérique et les possibilités qui s'offraient à elles. Elle y montrait les obstacles auxquels ces femmes étaient toujours confrontées, notamment en raison d'un accès limité au financement, d'infrastructures numériques insuffisantes et des préjugés liés au genre qui continuaient d'entraver leurs levées de fonds. Elle faisait observer qu'en Afrique subsaharienne, les dépenses opérationnelles élevées, la connectivité inégale et l'importance des responsabilités liées aux soins qui incombait à ces femmes les empêchaient d'étendre leurs activités. Elle formulait des recommandations de politique générale tendant à ce que les entrepreneuses du secteur numérique puissent participer pleinement à l'économie numérique (août 2025).

D. Intégration dans l'économie mondiale

36. Pendant la période considérée, la CNUCED a soutenu la participation des pays africains à l'économie mondiale.

37. **Évolution des investissements étrangers directs.** Dans l'édition 2025 du *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde), consacrée à l'investissement international dans l'économie numérique, la CNUCED mettait en évidence les fluctuations marquées des investissements étrangers directs en Afrique. En 2024, les flux d'investissements vers le continent africain avaient progressé d'environ 75 %, pour atteindre un montant estimé à 97 milliards de dollars, en majeure partie grâce à quelques grands projets, à l'image d'importants investissements destinés au développement urbain en Égypte. Si l'on excluait ces projets, les flux avaient tout de même enregistré une hausse de quelque 12 % par rapport à 2023. La CNUCED relevait toutefois que la part de l'Afrique dans les investissements étrangers directs mondiaux restait modeste et qu'un petit nombre d'économies à revenu intermédiaire continuaient d'absorber l'essentiel de ces flux. Elle a en outre élaboré un rapport sur l'investissement dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, dans lequel elle analysait la récente évolution des flux d'investissements étrangers directs, les tendances sectorielles, la situation des zones économiques spéciales, le financement de projets et le cadre général des investissements dans l'ensemble de l'Afrique orientale et australe. Elle y examinait en outre les investissements dans les infrastructures, dans les énergies renouvelables et dans d'autres domaines liés au développement durable, et mettait en évidence les tendances en matière de concentration, les enjeux liés à l'intégration régionale et les possibilités de diversification. La CNUCED continue en outre d'aider le Marché commun de l'Afrique orientale et australe à donner suite aux recommandations qu'elle a formulées dans le rapport susmentionné.

38. **Examens de la politique d'investissement.** La CNUCED a mené à bien un examen régional de la politique d'investissement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, lui recommandant de réorienter ses investissements dans les hydrocarbures vers des secteurs plus diversifiés, durables et inclusifs si elle entendait devenir plus résiliente sur le plan économique. Elle lui donnait en outre des pistes de révision de la Charte des investissements, un instrument juridique régional essentiel régissant les investissements au sein de la Communauté. La CNUCED a présenté les conclusions de l'examen de la politique d'investissement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine lors du lancement en ligne du guide d'investissement de la région. Elle a notamment mentionné les recommandations qui préconisaient de mieux harmoniser les réformes législatives, institutionnelles et opérationnelles au niveau régional, notamment dans les domaines de la création d'entreprises, de la fiscalité, de la réglementation du travail et de la politique de la concurrence (mai 2025). Elle a participé à une réunion annuelle avec des organismes de promotion des investissements, au cours de laquelle elle a fait le point sur les tendances en matière d'investissements étrangers directs et donné des orientations générales dans le but de stimuler les investissements internationaux dans l'économie numérique. Elle a dispensé quatre sessions de formation sur la conception de politiques d'investissement durable et le ciblage des investisseurs dans l'économie numérique à l'intention de l'organisme de promotion de l'investissement de la Côte d'Ivoire, auxquelles ont participé 66 membres du personnel (août-septembre 2025). Elle a présenté les stratégies de promotion de l'investissement dans les zones économiques spéciales aux décideurs de l'organisme tchadien chargé de la gestion de ces zones (octobre 2025). Enfin, elle a continué d'appuyer les activités de diffusion relatives à l'examen de la politique d'investissement en Tunisie,

notamment en organisant des séances d'information destinées aux parties prenantes nationales et à l'équipe de pays des Nations Unies.

39. **Accords internationaux d'investissement.** La CNUCED a aidé les États membres et le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe à mettre la zone commune d'investissement de celui-ci en conformité avec les cadres continentaux et les meilleures pratiques internationales. À la suite d'un atelier de validation organisé à Nairobi (mai 2025), des modifications ont été apportées au projet d'accord ; une autre réunion technique est prévue en 2026, à l'issue de laquelle un consensus devrait être trouvé. La CNUCED a réalisé un examen du réseau d'accords internationaux d'investissement de la République-Unie de Tanzanie, assorti d'une analyse détaillée, clause par clause, et de propositions conformes aux priorités du développement durable (juin 2025). Elle a en parallèle organisé un atelier de renforcement des capacités destiné à aider les fonctionnaires à mieux comprendre les tendances mondiales en matière d'accords internationaux d'investissement, les dispositions relatives à la facilitation des investissements et les pistes de réforme (septembre 2025). En Égypte, elle a animé, à l'intention des responsables de l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches, un atelier de renforcement des capacités portant sur les négociations relatives aux dispositions axées sur le développement dans les accords internationaux d'investissement, la facilitation des investissements et le règlement des différends entre investisseurs et États (septembre 2025). Cette formation est venue appuyer les travaux de réforme et de modernisation du cadre régissant les accords internationaux d'investissement de l'Égypte, entrepris dans une perspective de mise en conformité avec les ODD. Au niveau régional, la CNUCED a organisé, en partenariat avec l'International Institute for Sustainable Development, un atelier en ligne réunissant plus de 100 décideurs, négociateurs et représentants d'organismes de promotion des investissements d'Afrique. Les participants ont débattu des dispositions relatives à la facilitation des investissements dans les accords internationaux, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience relative au Protocole sur l'investissement de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et à d'autres cadres régionaux. Ils ont mis en avant les possibilités offertes par les nouveaux instruments mondiaux comme l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement de l'OMC (septembre 2025).

40. **Soutien à l'adhésion à l'OMC.** La CNUCED a aidé les Comores à mettre leur plan d'action stratégique à exécution après leur adhésion à l'OMC en définissant les actions prioritaires relatives aux normes sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce ; elle a en outre élaboré un programme de travail détaillé et obtenu un soutien financier du Centre islamique pour le développement du commerce et de la Banque islamique de développement pour la mise en œuvre de ces activités. Elle a par ailleurs aidé l'Éthiopie, sur les plans juridique et technique, à élaborer son offre révisée concernant l'accès aux marchés de secteurs comme la finance et les télécommunications en application de l'Accord général sur le commerce des services.

41. **Préparation de la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC.** Lors d'un événement préparatoire organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie à Yaoundé, la CNUCED a présenté un exposé sur les perspectives des pays africains dans le commerce mondial (avril 2025). En coopération avec l'Institut universitaire européen, elle a organisé à Florence (Italie) un atelier préparatoire visant à aider les PMA à définir leur positionnement en vue de la Conférence ministérielle. Des représentants de plusieurs PMA africains y ont notamment participé (octobre 2025). Elle a contribué à l'organisation d'un atelier préparatoire régional destiné aux États membres de l'Organisation de la coopération islamique (février 2026). Enfin, elle a coorganisé à Genève une séance d'information consacrée à la manière de mettre le système commercial multilatéral au service du développement des PMA, à l'intention d'experts commerciaux de ces pays, dont des représentants de plusieurs pays africains. Les participants ont examiné, dans la perspective de la Conférence ministérielle, les problèmes auxquels sont confrontés les PMA sur les plans du commerce et du développement ainsi que les priorités qui sont les leurs (mars 2026).

42. **Transport et logistique.** Dans l'édition 2025 de l'*Étude sur les transports maritimes*, intitulée « Staying the Course in Turbulent Waters » (Maintenir le cap dans des eaux tumultueuses), la CNUCED a examiné l'évolution du commerce maritime, du secteur

portuaire et de l'industrie du transport maritime, des marchés des frets et des coûts de transport, ainsi que les cadres juridiques et réglementaires, et a analysé les structures du commerce maritime et les performances sectorielles en Afrique. Elle a mené à bien un projet du Compte pour le développement visant à créer des ports intelligents et durables afin que les pays africains, notamment les petits États insulaires en développement, « se remettent mieux » de la pandémie de COVID-19. Le projet a aidé trois ports africains, à savoir Tema (Ghana), Port-Louis (Maurice) et Tanger Med (Maroc), à adopter des solutions énergétiques renouvelables et à faibles émissions de carbone ainsi que des technologies vertes et intelligentes. Des ateliers nationaux de validation et de renforcement des capacités ont été organisés à Port-Louis (mai 2025), à Tanger (novembre 2025) et à Tema (décembre 2025). Au total, plus de 150 participants ont été formés à l'application des principales recommandations issues de l'*Étude sur les transports maritimes*, s'agissant notamment de développer l'énergie solaire, d'électrifier les équipements portuaires, de planifier les futures stratégies concernant les carburants et de déployer des systèmes de gestion de l'énergie. Dans le cadre d'un projet du Compte pour le développement et consacré à la manière dont les politiques commerciales et les systèmes de transports et de logistique peuvent contribuer à renforcer la durabilité et la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans les Caraïbes et la région arabe, la CNUCED a organisé au Maroc, en coopération avec le Ministère de l'industrie et du commerce, un atelier dont l'objectif était de valider l'évaluation nationale des politiques commerciales, de transport et de logistique en faveur de la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (novembre 2025).

43. **Système douanier automatisé (SYDONIA).** En Afrique, 39 pays et territoires continuent d'utiliser ou de déployer les technologies du SYDONIA. Le programme SYDONIA comprend une série de projets destinés à accompagner les pays utilisateurs dans l'adoption de nouvelles technologies de manière à renforcer l'efficacité de leurs services douaniers. Dans la région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, un projet financé par l'Union européenne vise à déployer une solution régionale de transit basée sur le SYDONIA dans les corridors routiers d'Afrique centrale. À Madagascar, un projet autofinancé permettra de déployer une solution basée sur le SYDONIA afin d'appuyer les Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction qui ne disposent pas d'un système électronique de gestion des permis. Le Burundi, les Comores, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Zimbabwe disposent actuellement de systèmes de guichet unique reposant sur la technologie du SYDONIA. Au Zimbabwe, l'unité chargée des substances appauvrissant la couche d'ozone a rejoint le guichet unique électronique basé sur le SYDONIA en tant que nouvel organisme public partenaire. Le système de guichet unique sera renforcé au Burundi, grâce à un soutien financier de l'Union européenne, et au Zimbabwe, dans le cadre d'un projet autofinancé. Le Congo, Djibouti, la Namibie, la République démocratique du Congo, le Rwanda, les Seychelles et la Zambie ont conclu des accords pour des projets d'assistance technique en vue de renforcer et de mettre à niveau le SYDONIA World. Ces projets sont financés par les États concernés, l'Union européenne, l'Organisation maritime internationale, TradeMark Africa et la Banque mondiale. Le déploiement du SYDONIA entraîne des gains d'efficacité considérables, qui se traduisent par une augmentation des recettes douanières et une réduction des délais de dédouanement, comme en témoignent les exemples suivants : à Djibouti, la procédure de dédouanement est désormais entièrement dématérialisée ; en Guinée équatoriale, les recettes douanières ont augmenté de 89 % au port de Malabo en 2024-2025 ; en Eswatini, les procédures douanières ont vu leur durée moyenne passer de quatre-vingt-dix minutes en 2021 à vingt-huit minutes en 2025 ; en Gambie, les recettes douanières ont augmenté de 21 % en 2024-2025 et de 96 % à la suite de la mise en service de SYDONIA World en 2022.

44. **Règles d'origine.** La CNUCED a continué d'aider le groupe des PMA membres de l'OMC, qui compte 27 pays africains, à renforcer leurs capacités de négociation sur les règles d'origine et lui a fourni un appui technique à cette fin, notamment dans le cadre d'un atelier (mai 2025). En coopération avec l'Institut universitaire européen, elle a organisé une réunion de haut niveau du groupe consacrée aux négociations relatives aux règles d'origine et à la rédaction des dispositions correspondantes (octobre 2025). Grâce au financement du Royaume-Uni, elle a publié une étude intitulée *Evidence and potentialities of regional value chains in Sub-Saharan Africa using cumulation: A quantitative and firm-level approach*

(Constats et perspectives de développement des chaînes de valeur régionales en Afrique subsaharienne grâce au cumul d'origine : une approche quantitative centrée sur les entreprises).

45. **Statistiques.** En 2025, la CNUCED, conjointement avec la Division de statistique de l'ONU et l'OMC, a formé 3 625 participants (dont 43,6 % de femmes) aux statistiques du commerce des marchandises et des services, grâce au programme d'apprentissage en ligne Train for Trade. Des pays africains, notamment le Cameroun, l'Égypte et le Ghana, figuraient parmi les principaux États participants. Dans le cadre du projet du Compte pour le développement sur la contribution de la coopération Sud-Sud à la réalisation des ODD, la CNUCED a organisé un atelier de consultation au Nigéria (décembre 2025), dont l'objectif était de faciliter la collecte de données sur les flux de coopération Sud-Sud. Elle a présenté un cadre d'évaluation de la coopération Sud-Sud à l'occasion de conférences internationales, notamment à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, au cours de laquelle un réseau de praticiens a été constitué à l'intention des États membres. Elle a continué de travailler, en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine, sur un projet de longue date visant à améliorer les statistiques relatives au commerce des services dans huit États membres⁶. En 2025, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont mené des enquêtes exhaustives auprès des entreprises à l'aide de son système d'information sur le commerce des services pour la collecte de données.

46. **Mesurer et combattre les flux financiers illicites.** Dans le cadre d'un projet visant à réaliser des mesures statistiques des flux financiers illicites fiscaux et commerciaux pour permettre une action plus ciblée, financé par l'Open Society Foundation, la CNUCED a organisé des ateliers d'orientation en Namibie (mai 2025), en Zambie (juin 2025) et au Ghana (septembre 2025). Les ateliers lui ont permis de former des groupes de travail techniques nationaux à appliquer son cadre d'évaluation, d'analyse et d'application et à traduire les résultats des travaux de mesure des flux financiers illicites en actions concrètes fondées sur des données probantes. Ils ont notamment débouché sur la création d'une unité de mesure spécialisée en Zambie et sur l'élaboration de plans d'action nationaux dans chacun des pays participants. Les trois pays ont mis en commun leurs conclusions au cours d'un atelier de clôture (mars 2026). Dans le cadre d'un projet sur la mesure et la réduction des flux financiers illicites du Compte pour le développement, qu'elle met en œuvre conjointement avec les commissions régionales et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la CNUCED a aidé le Burkina Faso et le Sénégal à exploiter les résultats tirés de la mesure des flux financiers illicites à des fins d'élaboration d'actions concrètes. À cette fin, elle a organisé des ateliers d'orientation à Ouagadougou (décembre 2025) et à Dakar (janvier 2026), qui ont permis d'appuyer l'élaboration de plans d'action et de rapports nationaux. Elle a élaboré des modules d'apprentissage en ligne sur les méthodes de mesure des flux financiers illicites, disponibles en anglais et en français. Enfin, elle a présenté le cadre d'action et les résultats obtenus dans les pays pilotes lors d'une réunion d'information destinée aux représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, organisée en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer (décembre 2025).

III. Ressources financières consacrées à l'Afrique

47. Des dépenses qu'elle a engagées en 2025 au titre de projets, la CNUCED a consacré 33,9 % à des activités en faveur du développement durable en Afrique, soit un montant de 19 979 521 dollars. Il s'agit d'un niveau record en valeur sur les quinze dernières années : la part des dépenses totales engagées au titre de projets en Afrique a progressé de 7,4 points de pourcentage par rapport à 2024, année où elle s'établissait à 26,5 %, soit 14 971 598 dollars. Cette évolution marque en outre un renversement de la tendance à la baisse observée depuis 2022 dans les dépenses consacrées aux projets destinés à l'Afrique.

⁶ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.